

## **Conférence de presse annuelle du GNIS Sud-Est**

**Jeudi 28 mars 2019 s'est tenue, à Vienne (Isère) dans les locaux du Groupe Dauphinoise, la conférence de presse régionale annuelle du GNIS Sud-Est. Son Délégué régional, Philippe Roux a présenté les premières avancées du plan de filière semences et plants ainsi que les chiffres de la campagne 2017 – 2018.**

Cette conférence de presse annuelle a été l'occasion de rappeler la volonté d'ouverture et de transparence du GNIS et d'illustrer quelques-unes des avancées du [Plan de filière semences et plants, structuré autour des 3 axes :](#)

### **Mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients**

La création au sein du GNIS d'un comité des enjeux sociétaux, est l'occasion d'instaurer un dialogue structuré avec la société civile, les ONG et les associations de consommateurs.

### **Innover pour accompagner les filières en transition agroécologique**

Pour répondre à la demande croissante de produits issus de l'agriculture biologique, le GNIS favorise le développement d'une offre variétale adaptée et informe sur les disponibilités en semences et plants bio et les dérogations accordées via le site : [www.semences-biologiques.org](http://www.semences-biologiques.org).

L'arrêt de la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) de juillet dernier concernant la mutagenèse et les nouvelles techniques de sélection risque de priver les acteurs de la création variétale d'outils efficaces pour apporter une contribution forte à la transition agroécologique. La création variétale permet, notamment, de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires. Si le GNIS espère que la décision du conseil d'Etat prendra en compte cet aspect important, l'interprofession est surtout favorable à l'ouverture d'un vrai débat sur les nouvelles techniques de sélection et leur utilisation.

### **Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité en France et dans la région**

Le GNIS continue à apporter un large soutien financier à la conservation des ressources génétiques internationales et nationales.

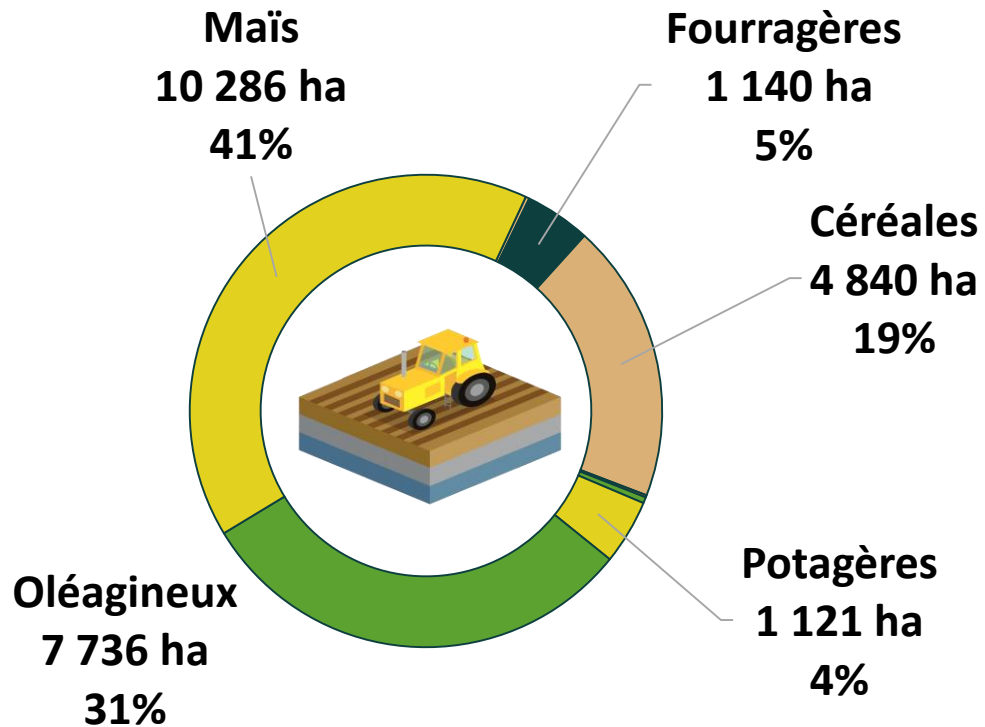
Le GNIS a mis en place des groupes de travail qui proposeront à l'Etat en 2019 des mesures pour faciliter l'identification, l'accès et la reprise des variétés radiées du Catalogue, par exemple en créant un fonds pour le maintien des variétés du domaine public n'ayant pas de mainteneur.

La conservation de la biodiversité domestique est au cœur des préoccupations de la région Auvergne Rhône-Alpes à travers le Centre de ressources de botanique appliqué (CRBA) qui met en place un nouveau conservatoire sur le domaine Melchior Philibert soutenu par le fonds de soutien du GNIS et le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA). Ce projet d'envergure comprend à la fois un conservatoire, une station expérimentale, en partenariat avec l'institut Vavilov, et une ferme de production.

### **Du maïs aux oléagineux en passant par les céréales à paille : une offre diversifiée en région Auvergne-Rhône-Alpes**

1 638 agriculteurs-multiplicateurs produisent les 26 188 hectares de semences de la région Aura (Auvergne-Rhône-Alpes). La production s'élevant à 75 K€ pour la récolte 2017 au stade de la multiplication.

La production de semences de maïs dans la région Auvergne-Rhône-Alpes représente plus de 40 % des surfaces de la région, celles des oléagineux plus de 30 %.



### **Virage significatif en semences bio pour la région**

Philippe Roux a souligné la forte demande en semences bio. La région Auvergne-Rhône-Alpes est particulièrement propice pour répondre à cette demande et recherche des agriculteurs ayant la double compétence : agriculteurs -multiplicateurs et biologique.

Francis SURNON agriculteur de semences biologiques à Charrette (38) est venu témoigner de son expérience. Il cultive une quinzaine d'hectares en semences de maïs et la même surface en semences de soja. Sa motivation est multiple à la fois technique et économique afin de répondre à la forte demande en semences biologique.

Raphaël Comte, responsable du pôle semences au sein du groupe Dauphinoise, est en recherche constante d'agriculteurs et de surfaces.

Il déplore que : « la demande initiale de 200 ha de semences de maïs bio n'ait pu aboutir qu'au placement effectif de 35 ha de surface, quand bien même, le total des surfaces consacrées à la multiplication de semences biologiques toutes espèces confondues dépassera les 350 ha en 2019. Il s'agit d'une progression constante depuis 5 ans. »

### **Performance et efficacité de la filière semencière française**

- . 3,3 mds d'euros de chiffre d'affaires (2017 et 2018)
- . 17 000 employés (2017 et 2018)
- . 1<sup>er</sup> pays producteur européen avec 360 000 hectares (380 000 en 2017).
- . 1<sup>er</sup> exportateur mondial de semences agricoles (1,6 milliard € pour les campagnes 2017 et 2018).
- . 73 entreprises de sélection (70 en 2017).
- . 255 entreprises de production (246 en 2017).
- . 18 615 agriculteurs-multiplicateurs (19 116 en 2017).

### **GNIS région Auvergne Rhône-Alpes**

1 638 agriculteurs-multiplicateurs  
16 usines de production  
1 044 points de vente

### **Contacts presse :**

Philippe Roux - Délégué régional Sud-Est  
04 72 78 51 - 06 65 50 82 42 – [philippe.roux@gnis.fr](mailto:philippe.roux@gnis.fr)

Rosine Depoix - Chargée de mission médias  
01 42 33 88 29 – 06 66 46 74 70 – [rosine.depoix@gnis.fr](mailto:rosine.depoix@gnis.fr)